

MAIRIE
44330 LA CHAPELLE-HEULIN
Tél. 02.40.06.74.05
Fax 02.40.06.72.01

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 janvier,

Le Conseil municipal de la Commune de LA CHAPELLE-HEULIN dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la MAIRIE, à 20 heures, sous la présidence du Maire, M. Jean Teurnier.

NOM	PRENOM	Présents	Excusés	Absents	<i>Pouvoirs</i>
TEURNIER	Jean	x			
KEFIFA	Alain	x			
BONNET	Morgane	x			
LAMBERT	Bernard	x			
MARTINEAU	Karine	x			
GO	Dominique	x			
BONNET	Geneviève	x			
KERMARREC	Cécilia		x		<i>Jean Teurnier</i>
BAZIN	Léonie	x			
PADIOLEAU	Anne	x			
BARJOLLE	André	x			
BLAIS	Ophélie	x			
BULTEAU	Wilfried	x			
LEFEBVRE	Florine	x			
KERVICHE	Julien	x			
SOURISSEAU	Bernadette		x		<i>Ophélie Blais</i>
CHALLE	Laurent	x			
BABONNEAU	Pierrick	x			
MASSE	Sylvain	x			
GUILLERMO	Michèle	x			
DUPRE	Michel	x			

Nombre de conseillers en exercice : 21

Secrétaire de séance	Wilfried Bulteau
Date de convocation	04-janv-24
Début de séance	20h02
Fin de séance	21h47

OBJET :	Rythme scolaire – Ecole maternelle
DEL_110124_003/ 9.1	

L'équipe enseignante des maternelles Fritillaires souhaite le passage en 4 jours par semaine depuis plusieurs années. La mairie a demandé la concertation des familles maternelles via un questionnaire produit par l'APECH et distribué en Septembre : 61 questionnaires sont revenus remplis sur les 78 distribués.

Résultat du sondage : 64% des parents actuels souhaitent un passage en 4 jours par semaine.

Afin d'accompagner les élus dans la prise de décision, les arguments pour /contre, en matière d'offre de service public aux heulinois et bien-être général des enfants, ont été recensés dans le tableau ci-dessous.

En faveur d'un passage en 4 jour par semaine	En faveur de rester en 4.5 jours par semaine
Analyse du questionnaire	
<ul style="list-style-type: none"> 64% en faveur d'un retour à 4 jours Sans autre moyen de garde, je ne suis pas prêt(e) à mettre mon enfant au périscolaire une 1/2 journée en plus : 32 non 27 familles ont des solutions de garde autre que le périscolaire Je trouve que finir à 16h c'est trop tôt pour 43 familles 45 familles trouvent que le périscolaire est trop cher 	<ul style="list-style-type: none"> 36% contre le passage à 4 jours Sans autre moyen de garde, je ne suis pas prêt(e) à mettre mon enfant au périscolaire une 1/2 journée en plus : 27 oui 34 familles n'ont pas de solution de garde autre que le périscolaire Je trouve que finir à 16h ce n'est pas trop tôt pour 18 familles 14 familles ne trouvent pas trop cher le périscolaire
Concernant le bien être général de l'enfant	
<ul style="list-style-type: none"> Le corps enseignant ressent une fatigue physique et morale des enfants en fin de semaine. Un passage à 4 jours favoriserait les apprentissages pour les enfants qui se repose le mercredi. Les familles qui s'orientent vers le privé le font peut-être parce qu'ils sont en 4 jours / semaine Les enfants sont plus libres en périscolaire de crier, de bouger... 	<ul style="list-style-type: none"> L'équipe pédagogique de l'élémentaire ne souhaite pas modifier ses rythmes scolaires : selon eux, ce rythme favorise les apprentissages pour cette tranche d'âge (5 commentaires familles suite au questionnaire qui souhaitent le passage en 4 jours en maternelle si l'élémentaire évolue aussi) Les familles heulinoises ont aujourd'hui le choix entre 4 jours et 4,5 jours par semaine. Du fait que l'élémentaire reste en 4 jours, les familles se positionneront peut-être dès la maternelle vers un système ou un autre. De plus, le privé est très doué en termes de communication (échos heulinois) et mettent en place beaucoup d'événements. Ils mettent en avant des valeurs solidaires, écologiques et de partage : ils font communauté. Ils pratiquent l'école du dehors. Ils acceptent les enfants avec des couches toute la journée. Le périscolaire est très bruyant et moins cadré, la fatigue générée est importante
Concernant le rendu d'un service public à destination des heulinois	
<p>En jouant sur 10 minutes, les familles auraient davantage de temps pour aller déposer ou chercher les grands à l'élémentaire.</p> <p>Impact financier pour les familles : le temps périscolaire consommé le matin et le soir actuellement représente le temps d'accueil du mercredi matin</p>	<p>A l'heure actuelle, pour des parents qui peuvent aménager leur travail en faveur du rythme de leur enfant, l'équipe enseignante accepte (absence les mercredis matin, les jeudis et vendredis après-midi...) = absentéisme consenti avec les enseignants</p> <p>Impact sur la masse salariale pour la municipalité : temps de travail raccourci pour les périscolaires matin (certains viennent travailler 40 minutes et viendront pour 30 seulement ensuite) et soir donc embauches et plannings plus complexes.</p> <p>Actuellement 15 maternels sont présents les mercredis après-midi (soit 2 animateurs à embaucher pour le matin) mais 34 familles disent ne pas avoir d'autres moyens de garde que le périscolaire (soit 4 animateurs)</p>

Compte tenu de ce qui précède, le conseil municipal vote le principe du passage à 4 jours pour l'école

9 abstentions, 4 contres (dont 1 pouvoir) et 8 pours (dont 1 pouvoir)

Fait et délibéré à La Chapelle-Heulin, le 11 janvier 2024,

Pour copie conforme

Le Maire,

Jean Teurnier



Accusé de réception en préfecture
044-214400327-20240111-DEL_110124_003-DE
Date de réception préfecture : 24/01/2024